



POURQUOI FAIRE GRÈVE LE 26 JANVIER ?

RAISON N°2

⚡ → **OBTENIR L'ALIGNEMENT** ← ⚡ **DE L'ISAE SUR L'ISOE, POUR TOUTES ET TOUS !**

Les enseignants des 1^{er} et 2nd degrés ont la même grille de salaire, les mêmes missions de suivi des élèves et le même niveau de qualification. Pourtant, le montant de l'ISAE toujours bloqué à 400 € brut par an reste très insuffisant et encore loin de l'ISOE du 2nd degré à 1200 € brut par an.

Sans compter que certains enseignants (Conseillers pédagogiques, enseignants référents, animateurs TICE ou Langues, coordonnateurs en éducation prioritaire, enseignants en congé longue maladie ou longue durée...) sont écartés du versement de cette indemnité.

